

## GRILLE TARIFAIRE 2018-2019

### Programmes offerts du niveau francisation jusqu'à la 5<sup>e</sup> secondaire

#### FORMATION À TEMPS PLEIN

##### FRAIS FIXES

- » Agenda scolaire----- 6,20 \$
- » Carte étudiante ----- Gratuite
  - En cas de perte, remplacement----- 10 \$

##### FRAIS MENSUELS

- » Services complémentaires----- 30 \$

L'élève a la possibilité d'acheter ou d'emprunter le matériel d'apprentissage (pourvu que les volumes d'emprunt soient disponibles) à l'exception des documents maison qui sont en vente seulement.

#### FORMATION À TEMPS PARTIEL

##### FRAIS FIXES

- » Agenda scolaire----- 6,20 \$

##### FRAIS MENSUELS

- » Services complémentaires----- 15 \$

L'élève a la possibilité d'acheter ou d'emprunter le matériel d'apprentissage (pourvu que les volumes d'emprunt soient disponibles) à l'exception des documents maison qui sont en vente seulement.

#### FORMATION EN INSERTION SOCIALE

##### FRAIS FIXES

- » Agenda scolaire----- 6,20 \$
- » Surveillance du dîner ----- 95 \$

##### FRAIS MENSUELS

- » Services complémentaires----- 5 \$
- » Cahiers d'exercices, recueil de notes----- 5 \$

##### FRAIS « COURS À LA CARTE » ----- 15 \$

L'élève a la possibilité d'acheter ou d'emprunter le matériel d'apprentissage (pourvu que les volumes d'emprunt soient disponibles) à l'exception des documents maison qui sont en vente seulement.

#### FORMATION À DISTANCE (FADA / FADEL)

##### FRAIS FIXES À L'INSCRIPTION

- » Agenda scolaire (facultatif) ----- 6,20 \$
- » Services complémentaires----- 15 \$

*(ces frais seront **aussi** exigés pour toute réinscription dans le cas d'un élève dont le dossier est inactif).*

##### FRAIS PAR SIGLE ----- 5 \$

##### PRÉCISION :

**Des frais pour l'achat de matériel d'apprentissage sont à prévoir.**

### Services

#### AUTRES SERVICES

- » Attestation des préalables scolaires ----- 30 \$
- » Examens des TENS ou du TDG ----- 40 \$
- » Analyse de dossiers scolaires ----- sans frais
- » Examen seulement ----- 25 \$
- » Relevé des apprentissages----- sans frais

#### POINTS DE SERVICE

- » Milieu carcéral ----- aucuns frais
- » Centre de réadaptation ----- aucuns frais
- » Entreprise d'insertion----- aucuns frais
- » Florès (cégep) ----- aucuns frais

## Païement des frais chargés aux usagers

- » Les deux premiers mois sont payables à l'inscription.
- » Le solde pour la première session (**septembre à décembre**) est payable **lors de l'entrée en formation**. Les frais de la 2<sup>e</sup> session (**janvier à mars**) sont payables durant **la première semaine du mois de janvier** et les frais de la 3<sup>e</sup> session (**avril à juin**) doivent être acquittés durant **la première semaine d'avril**.
- » Les ententes de paiement sont possibles après autorisation de la direction.
- » Lors du départ d'un élève, seuls les mois suivants le mois de la date de départ, si les frais ont été acquittés, seront remboursés. **(Le mois en cours est non remboursable.)**

## Fournitures scolaires

- » Les fournitures scolaires suivantes sont obligatoires pour l'élève. Elles peuvent varier selon les matières, toutefois les éléments suivants sont essentiels : crayons à mine, crayons à l'encre, crayons surligneurs, cahiers Canada, cartables avec séparateurs, clé USB, écouteurs personnels et toutes autres fournitures répondant aux besoins.
- » L'élève peut se procurer les fournitures scolaires chez le fournisseur de son choix.
- » Un dépôt remboursable de 5 \$ est exigé pour le prêt d'un cadenas.

## Informations supplémentaires

- » L'élève est considéré à temps plein lorsqu'il fréquente le centre en formation régulière à raison de 15 heures et plus par semaine. La FADA (formation à distance assistée) n'est donc pas considérée comme une fréquentation régulière.
- » Des frais seront facturés à l'élève pour tout matériel d'apprentissage endommagé ou non retourné.